

CERTIFICAT DE FORMATION GÉNÉRALE  
Session 2007

ÉPREUVE DE FRANÇAIS n° 1

Date de l'épreuve : jeudi 18 janvier 2007

Durée : 2 heures

Villeneuve-la-Garenne

# Incendie criminel au lycée-collège Georges-Pompidou

UN ORDINATEUR et un bureau détruits, des murs noircis : un incendie dont le caractère criminel ne fait guère de doute a eu lieu dans la nuit de mardi à mercredi dans l'infirmerie commune au collège et au lycée Georges-Pompidou de Villeneuve-la-Garenne, un établissement situé près du grand ensemble de la Caravelle et où sont scolarisés 1 300 élèves.

*« Pas de tension particulière dans l'établissement »*

Selon les premiers éléments de l'enquête confiée au service départemental de la police judiciaire (SDPJ) des Hauts-de-Seine, un ou plusieurs individus se seraient introduits dans l'établissement scolaire après avoir brisé les vitres. Ils auraient alors volontairement mis le feu par un moyen encore indéterminé, feu qui ne s'est pas propagé aux pièces voisines avant l'arrivée des pompiers. Présent sur place hier après-



**VILLENEUVE-LA-GARENNE, HIER.** *Le sinistre, d'origine criminelle, a ravagé l'infirmerie du lycée-collège Georges-Pompidou (L.P./R.C.)*

midi, Serge CLÉMENT ? inspecteur adjoint à l'inspecteur d'académie, ne trouvait pas d'explication rationnelle à cet incendie : « Rien ne peut expliquer un tel geste. D'après le chef d'établissement, il n'existe pas de tension

particulière dans l'établissement actuellement. » Prévenus, le conseil général des Hauts-de-Seine et le conseil régional d'Île-de-France se sont aussitôt préoccupés du sort du lieu. Le département général a promis d'installer le plus

rapidement possible des locaux provisoires pour abriter l'infirmerie détruite, une infirmerie indispensable au bon fonctionnement de ce collège-lycée.

« Nous avons appris la nouvelle en arrivant ce matin au collège, relaient en chœur hier après-midi trois adolescents, élèves de l'établissement. On ne sait pas trop ce qui s'est passé, on sait juste qu'on n'aura pas d'infirmerie pendant quelque temps. »

heurtés qu'on s'en prenne ainsi symboliquement à lieu de diffusion du savoir, les enseignants de cette cité scolaire n'ont pas souhaité observer de mouvement de grève pour protester contre ce geste gratuit qui stigmatise injustement leur établissement.

Christine HENRY,  
Roberto CRISTOFOLI –  
Le Parisien,  
Jeudi 7 décembre 2006.

CERTIFICAT DE FORMATION GÉNÉRALE  
Session 2007

ÉPREUVE DE FRANÇAIS n° 1

Date de l'épreuve : jeudi 18 janvier 2007

QUESTIONNAIRE

- 1 – Quelle est la nature de ce texte (extrait de livre, article de journal, poésie, etc...) ? ..... 1 point
- 2 – Quand se sont déroulés les faits dont il est question ? ..... 1 point
- 3 – Est-ce un incendie accidentel ? ..... 1 point
- 4 – Quelle expression prouve que l'on ne sait pas comment le feu a été mis ? ..... 1 point
- 5 – Qui est Serge CLÉMENT ? ..... 1 point
- 6 – Qu'est-ce qui devrait être installé en urgence ? Pourquoi ? ..... 2 points
- 7 – Combien de collégiens ont été interviewés par les journalistes ? ..... 1 point
- 8 – Comment expliquent-ils l'incendie ? ..... 1 point
- 9 – "IL N'EXISTE PAS DE TENSION PARTICULIERE....".  
a) Écrivez cette expression à l'imparfait.  
b) Écrivez cette expression au futur. .... 2 points
- 10 – Expliquez les expressions suivantes ou donnez un synonyme  
a) "LE FEU NE S'EST PAS PROPAGÉ"  
b) "UNE INFIRMIERIE INDISPENSABLE"  
c) "UN GESTE GRATUIT"  
d) "RELATAIENT EN CHŒUR..." ..... 2 points
- 11 – Rédaction ..... 7 points  
À votre avis, pourquoi certaines personnes commettent-elles ce genre d'acte ? Pensez-vous que de s'en prendre à un bâtiment public (collège, crèche, école, etc...) va régler les problèmes de la cité ? Les locaux étaient vides, mais il aurait pu y avoir des victimes. La loi est très sévère à l'égard de ce genre d'agissements. Qu'en pensez-vous ? Comment sanctionneriez-vous les incendiaires ? Écrivez au minimum 12 lignes.

## CERTIFICAT DE FORMATION GÉNÉRALE Session 2007

# ÉPREUVE DE FRANÇAIS n° 1

Date de l'épreuve : jeudi 18 janvier 2007

### RÉPONSES et BARÈME

- 1 – Quelle est la nature de ce texte (extrait de livre, article de journal, poésie, etc...) ?  
C'est un article de journal (1 point)
- 2 – Quand se sont déroulés les faits dont il est question ?  
Dans la nuit de mardi à mercredi (1 point)
- 3 – Est-ce un incendie accidentel ?  
C'est un incendie criminel (1 point)
- 4 – Quelle expression prouve que l'on ne sait pas comment le feu a été mis ?  
Ils auraient alors volontairement mis le feu par un moyen indéterminé... (1 point)
- 5 – Qui est Serge CLÉMENT ?  
L'inspecteur adjoint à l'inspecteur d'académie (1 point)
- 6 – Qu'est-ce qui devrait être installé en urgence ? Pourquoi ?  
Une infirmerie (1 point), parce qu'on ne peut s'en passer (1 point)
- 7 – Combien de collégiens ont été interviewés par les journalistes ?  
Trois (1 point)
- 8 – Comment expliquent-ils l'incendie ?  
Ils ne l'expliquent pas (1 point)
- 9 – "IL N'EXISTE PAS DE TENSION PARTICULIERE...".
  - a) Écrivez cette expression à l'imparfait. – Il n'existait pas de tension particulière (1 point)
  - b) Écrivez cette expression au futur. - Il n'existera pas de tension particulière (1 point)
- 10 – Expliquez les expressions suivantes ou donnez un synonyme
  - a) "LE FEU NE S'EST PAS PROPAGE" – Le feu ne s'est pas étendu (0.5 point)
  - b) "UNE INFIRMERIE INDISPENSABLE" – Une infirmerie dont on ne peut se passer (0.5 point)
  - c) "UN GESTE GRATUIT" – Un geste accompli sans raison valable (0.5 point)
  - d) "RELATAIENT EN CHŒUR..." – ensemble, d'une seule voix (0.5 point)
- 11 – Rédaction  
À votre avis, pourquoi certaines personnes commettent-elles ce genre d'acte ? Pensez-vous que de s'en prendre à un bâtiment public (collège, crèche, école, etc...) va régler les problèmes de la cité ? Les locaux étaient vides, mais il aurait pu y avoir des victimes. La loi est très sévère à l'égard de ce genre d'agissements. Qu'en pensez-vous ? Comment sanctionneriez-vous les incendiaires ? Écrivez au minimum 12 lignes.

Propreté ..... 0.5 point  
80 mots minimum ..... 0.5 point  
Mots reconnaissables ..... 0.5 point  
Orthographe des homonymes ..... 0.5 point  
Phrases construites ..... 0.5 point

Ponctuation correcte ..... 0.5 point  
Concordance des temps ..... 0.5 point  
Respect de la logique ..... 0.5 point  
Idées et argumentation ..... 3 points

## CERTIFICAT DE FORMATION GÉNÉRALE Session 2007

# ÉPREUVE DE FRANÇAIS n° 1

Date de l'épreuve : jeudi 18 janvier 2007

### FICHE PÉDAGOGIQUE

**Durée :** 2 heures

**Coefficient :** 1

**Description de l'activité :** étude d'un article de journal

**Documents remis :** photocopie de l'article  
questionnaire

**Aides éventuelles :** dictionnaire interdit

Objectifs visés en fonction du 1<sup>er</sup> item du socle commun de connaissances : maîtrise de la langue française

1.1	Vocabulaire – L'élève connaît :	
1.1.1	- un vocabulaire juste et précis pour désigner des objets réels, sensations, émotions, opérations de l'esprit, abstractions.	oui
1.1.2	- le sens propre et le sens figuré d'une expression.	
1.1.3	- le niveau de langue auquel un mot donné appartient.	
1.1.4	- des mots de signification voisine ou contraire.	oui
1.1.5	- la formation des mots afin de les comprendre et de les orthographier.	

1.2	Grammaire – L'élève doit connaître :	
1.2.1	- la ponctuation.	oui
1.2.2	- les structures syntaxiques fondamentales.	oui
1.2.3	- la nature des mots et leur fonction.	
1.2.4	- les connecteurs logiques usuels (conjonctions de coordination et de subordination, adverbes)	oui
1.2.5	- la conjugaison des verbes.	oui
1.2.6	- le système des temps et des modes.	

1.3 -	Orthographe – L'élève doit posséder :	
1.3.1	- les principales règles d'orthographe lexicale	oui
1.3.2	- les principales règles d'orthographe grammaticale (mots invariables, règles d'accords, formes verbales et des pluriels)	oui

1.4	Capacités de lecture – L'élève doit être capable de :	
1.4.1	- lire à haute voix, de façon expressive, un texte en prose ou en vers.	
1.4.2	- analyser les éléments grammaticaux d'une phrase afin d'en éclairer le sens.	oui
1.4.3	- dégager l'idée essentielle d'un texte lu ou entendu.	oui
1.4.4	- manifester sa compréhension de textes variés, qu'ils soient documentaires ou littéraires.	
1.4.5	- comprendre un énoncé, une consigne.	oui
1.4.6	- lire des œuvres littéraires intégrales, notamment classiques, et rendre compte de la lecture.	

1.5	Capacités d'écriture – l'élève doit savoir :	
1.5.1	- copier un texte sans faute, écrire lisiblement et correctement un texte spontanément ou sous la dictée.	
1.5.2	- répondre à une question par une phrase complète.	oui

1.5.3	- rédiger un texte bref, cohérent, construit en paragraphe, correctement ponctué, en respectant des consignes imposées : récit, description, texte argumentatif, compte rendu, écrits courants (lettres).	oui
1.5.4	- adapter le propos au destinataire et à l'effet recherché.	
1.5.5	- résumer un texte.	
1.5.6	- utiliser les principales règles d'orthographe.	oui

1.6	S'exprimer à l'oral – Il s'agit de pouvoir :	
1.6.1	- prendre la parole en public.	
1.6.2	- prendre part à un dialogue, un débat, prendre en compte les propos d'autrui, faire valoir son propre point de vue.	
1.6.3	- rendre compte d'un travail individuel ou collectif (exposés, expériences, démonstrations...).	
1.6.4	- reformuler un texte, ou des propos lus ou prononcés par un tiers.	
1.6.5	- adapter sa prise de parole (attitude et niveau de langue) à la situation de communication (lieu, destinataire, effet recherché).	
1.6.6	- dire de mémoire des textes patrimoniaux (textes littéraires, citations célèbres).	

1.7	Utiliser des outils – l'élève devra être capable d'utiliser :	
1.7.1	- des dictionnaires, imprimés ou numériques, pour vérifier l'orthographe ou le sens d'un mot, nécessaire à l'expression de sa pensée.	oui
1.7.2	- des ouvrages de grammaire ou des logiciels de correction orthographique.	

1.8	Attitudes – l'intérêt pour la langue comme instrument de pensée et d'insertion développe :	
1.8.1	- la volonté de justesse dans l'expression écrite et orale, goût pour l'enrichissement du vocabulaire.	
1.8.2	- le goût pour les sonorités, les jeux de sens, la puissance émotive de la langue.	
1.8.3	- l'intérêt pour la lecture (des livres, de la presse écrite...).	
1.8.4	- l'ouverture à la communication, au dialogue, au débat.	